

Sauvelade 2024



Heures d'ouverture Mairie
mardi 11h30 -12h30 et vendredi 16h00 -17h00
tel : 05.59.67.60.59
mail : mairiesauvelade@gmail.com
sites : www.sauvelade.fr
www.gitedetape-ptitlaa.fr

EDITO

Chers Sauveladaises, Sauveladais,

Je suis heureux de vous présenter ce nouveau bulletin municipal qui j'espère vous informera au mieux de la vie de notre village.

Nous avons déposé en 2024 une demande de subvention de l'Etat pour poursuivre les travaux de rénovation de l'abbaye. Cette subvention ne nous a pas été accordée, nous l'avons déjà obtenue deux fois durant ces trois dernières années. Nous avons donc redéposé une demande pour 2025 en espérant une issue plus favorable.

Cette année, les taux d'imposition resteront inchangés malgré la baisse à prévoir des dotations des pouvoirs publics. Cela ne sera pas sans conséquence à terme sur la capacité de financement de nouveaux investissements pour notre commune.

Parlons à présent du P'tit Laà, comme vous l'avez peut-être déjà entendu, Eléonore et Patrice nous quittent après sept années passées à la gérance du restaurant. Ils ont souhaité relever un nouveau défi dans le Gers. Nous les remercions pour toutes ces années à faire du P'tit Laà un restaurant reconnu et apprécié. Nous leur souhaitons beaucoup de bonheur et de réussite dans leur nouvel établissement.

Toutefois, le P'tit Laà restera ouvert puisque dès le mois de mars, Caroline et Grégory, originaires de la région bordelaise, se feront une joie de vous y accueillir.

Tout le conseil municipal se joint à moi pour vous souhaiter une bonne année 2025, qu'elle vous apporte santé, bonheur et réussite dans les projets qui vous tiennent à cœur.

Le Maire : Didier PLAA

ETAT CIVIL



Décès

08/03/2024 Jean Baptiste HOURCADE
10/04/2024 Suzanne LOURTEIGT
11/04/2024 Patrice LATRILLE
04/07/2024 Christiane LACAVE-BOUCHE

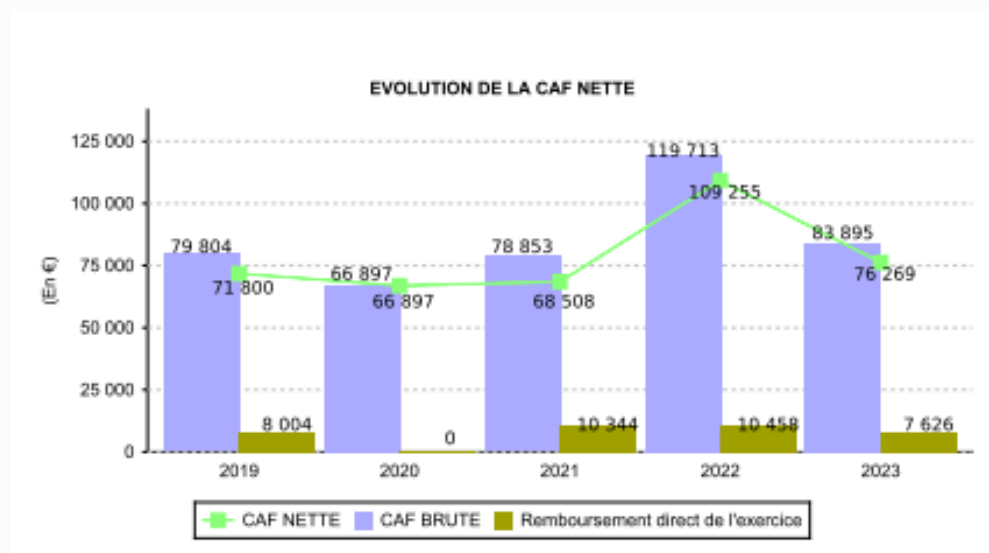
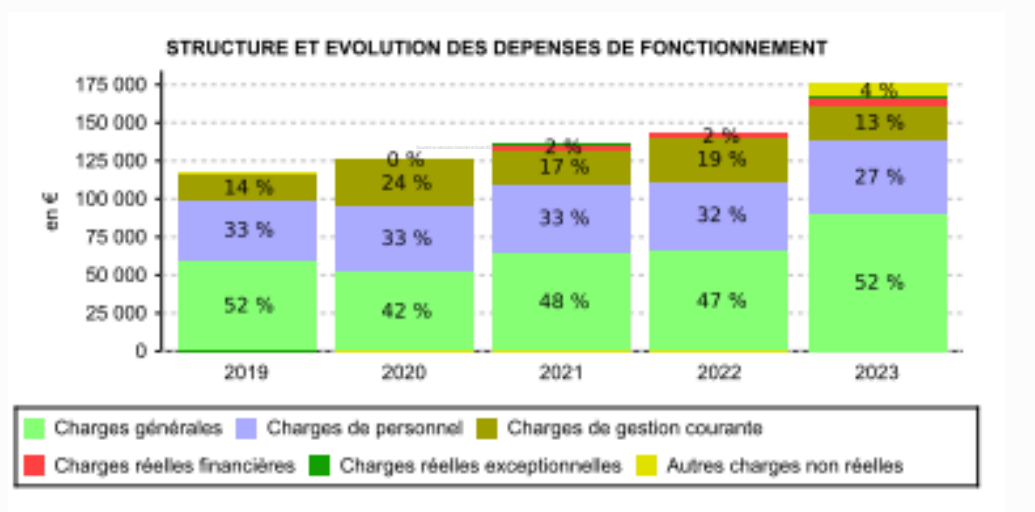
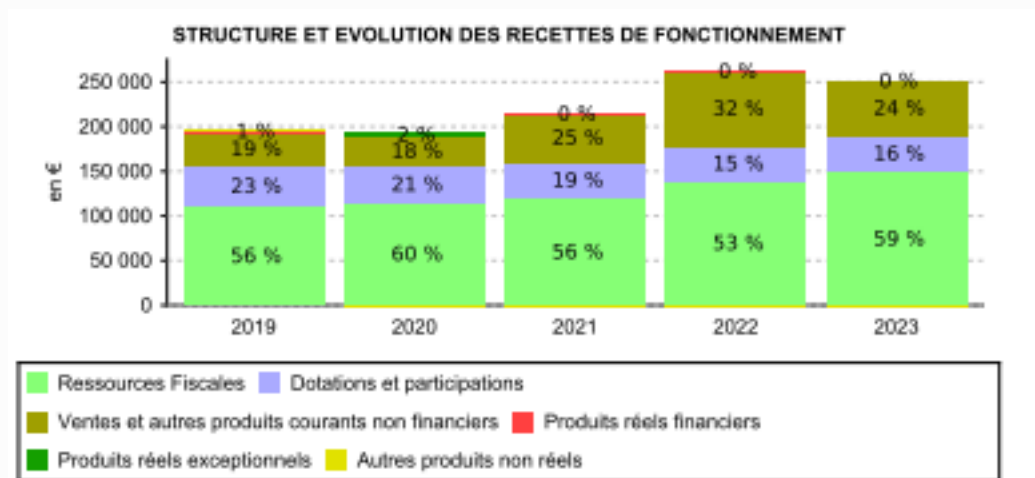


Naissance

23/08/2024 Martin N'HAUX

LE BUDGET

Document de valorisation financière et fiscale 2023



LE RECENSEMENT



Cette année, notre commune est concernée par le recensement. L'INSEE conseille de se faire recenser de préférence sur internet. Chrystel LASSERRE CLAUDE sera notre agent recenseur, elle pourra vous aider dans cette démarche.

Le recensement se fera entre
le 16 janvier et le 15 février
Merci de lui réserver le meilleur accueil.

Pour plus de renseignements :
<https://www.le-recensement-et-moi.fr>

L'ÉCOLE

Enseignantes : Valérie FAUTH (Vielleségure) et Camille MONCAUBEIG (Sauvelade)
en remplacement d'Aurélié DUPIN en congés maternité.

La fermeture d'une classe à Vielleségure a été effective cette année 2024-2025, comme évoqué lors des précédents conseils d'école. Cette fermeture a donc amené la répartition suivante : la maternelle, c'est-à-dire Petite-Section, Moyenne-Section, Grande-Section, avec les CP à Vielleségure, les CE1, CE2, CM1, CM2 à Sauvelade.

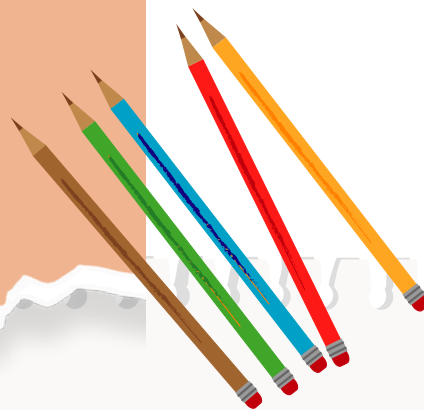
Sur l'école de Vielleségure, un enfant de TPS (moins de 3 ans) a fait son entrée en classe, après les vacances de Noël et nous avons eu à cette même date, un départ d'un enfant de GS.

Effectifs

Cycle 1 : 7 PS - 6 MS - 8 GS

Cycle 2 : 3 CP - 4 CE1 - 9 CE2

Cycle 3 : 6 CM1 et 1 CM2



Projets classes / école / APE

Projet annuel autour de la nature pour les journées RPI.

Pour l'école de Sauvelade :

Rencontre sportive pour les élèves des cycles 2 et 3 avec une journée volley et disciplines enchainées.

Les élèves ont rencontré et partagé une expérience sportive avec d'autres écoles de la circonscription avec notamment celles de Monein Bourg, Lucq de Béarn, Victor Hugo de Mourenx, Abos et bien d'autres.

Les élèves des cycles 2 et 3 participent au projet "Aire Terrestre Educative", financé par l'Association des Parents d'Elèves.

Ce projet a pour but de sensibiliser les élèves au rôle d'éco-citoyen.

Ce projet est mené par Krystal CAPDEGEL de l'Association "Education Environnement 64".



le bureau de l' A.P.E. se compose de :

- Président : Amine SOUYAH
- Co-présidente : Bénédicte CAZALET
- Trésorière : Marion HAUTOBOIS
- Co-trésorière : Amélie CAILLE
- Secrétaire : Gaëlle WIERZBICKI
- Co-secrétaire : Bénédicte BARGAIN

Tel. 06.78.06.15.81

TOUR D'HORIZON DES TRAVAUX



Les abords de la mairie, de la salle des fêtes et du parvis de l'église ont été nettoyés par les agents de la CCLO.



Nous avons confié l'entretien du cimetière et des abords de l'abbaye à la SARLU "JARDIN VERT"



Pour des raisons de sécurité, nous avons clôturé la citerne de gaz, près du presbytère et le terrain sera ensemencé en prairie fleurie

Nous travaillons toujours sur le dossier de l'abbaye. En raison des coupes budgétaires, les subventions sont en diminution voire même supprimées (Département). De ce fait, il est probable que le projet se fasse en plusieurs tranches. Les premières subventions serviront à financer le restaurant et l'auberge collective.



Le terrain de sport de l'école a été remis en état.

Après la pose d'une clôture, il est prévu de l'ouvrir aux enfants en dehors des horaires scolaires.



LE RESTAURANT



Nous remercions Eléonore et Patrice pour toutes ces années passées à Sauvelade. Nous leurs souhaitons une belle réussite dans leur futur projet.

Nous sommes heureux d'accueillir Caroline et Grégory BOURDON dans notre village à partir du mois de mars.

Ils vont prendre la gérance de notre restaurant du P'tit Laà.

Merci de leur accorder votre confiance.

Courant février, il est prévu de remplacer quelques éléments de la cuisine du restaurant. Les peintures vont être refaites, ainsi que celles de l'appartement.



LE GÎTE

Cette année encore, notre gîte a bien fonctionné. Les 2200 nuitées ont été dépassées.

Chrystel LASSERRE CLAUDE a accepté de s'occuper de l'entretien et des réservations du gîte. Nous la félicitons pour son implication et son travail.

Nous avons eu de très bons retours des pèlerins concernant tant la qualité de l'accueil que la propreté des locaux. Dans un soucis de conserver cette image positive, quelques rénovations ont été faites : l'installation de luminaires LED dans la cuisine et le couloir, le changement de la plaque de cuisson ainsi que la réparation du sèche linge.

D'ici le début de la saison, il est prévu de rafraichir les peintures de l'étage du gîte.



UN VILLAGE DYNAMIQUE



L'Union Cycliste Orthézienne a organisé le dimanche 28 avril 2024 une course "la Béarnaise" en 2 étapes :

1ère étape : Maslacq -Sauvelade contre la montre 6,9 Kms

2ème étape : Sauvelade-orthéz course en ligne 116,9 kms.

Félicitation à Aurélien GALLO un sauveladais sur le podium

La pause méridienne s'est déroulée à la salle des fêtes, Le Ptit Làa a régalé plus d'une centaine de participants.

Cette course sera reconduite le 04 Mai 2025.

La Passem ! est une course qui se tient tous les 2 ans à travers le territoire de Gascogne (Béarn, Bigorre, Landes, Bas-Adour). Elle a pour but de recueillir des fonds qui sont ensuite reversés à des projets œuvrant pour la transmission et la valorisation de la langue occitane, la Lengua Nosta.

L'association Ligams (liens qui unissent) a été créée en 2016 dans le but d'organiser un événement d'envergure qui permette de créer du lien et de faire vivre la langue occitane.

Chaque kilomètre est parcouru par un coureur volontaire identifié qui transmet le relais au coureur suivant au terme de ce kilomètre. Ce témoin transmis symbolise la langue occitane. Toute personne peut accompagner librement ces relayeurs autant qu'elle le souhaite. Il s'agit de courir ensemble en parcourant la Gascogne, sans interruption, de jour comme de nuit.

Mais la Passem est bien plus qu'une course : c'est une fête autour de la langue avec des animations la mettant en valeur sur tout l'itinéraire.

Nous regrettons qu'elle soit passée dans notre village après minuit, ce qui ne nous a pas permis d'organiser des animations.





Merci au comité des fêtes pour son implication dans la vie du village.
 (organisation des fêtes du village, pour notre plus grand plaisir, avec les moules frites et le feu d'artifice.
 Participation au 23ème rallye tout terrain Orthez-Béarn

Bureau

Président : Enzo ANTUNEZ
 Vice Président Killian LE BLAY
 Trésorier : Baptiste CAMPAGNE-IBARCQ
 Vice trésorière : Sarah CAMPAGNE IBARCQ
 Secrétaire : Lucie CHADES
 Vice secrétaire : Lucas TARAIRE
 Tél. 06.35.25.30.64



Journée du patrimoine

Une belle e-ballade a été proposée, afin d'explorer divers paysages et d'allier culture et promenade.
 Une randonnée facile pour découvrir en famille notre incontournable église cistercienne du XIIème siècle et son abbaye ainsi que le pont "romain" qui enjambe le Laà.
 L'occasion de profiter aussi de paysages champêtres, ainsi que l'histoire d'autres lieux insolites moins connus.



Nous remercions les chasseurs, et le comité des fêtes qui nous ont offert les vins et le champagne,
 ainsi que Patrice et Éléonore qui ont préparé le repas offert par la Mairie.



Élaboration du plui de lacq-orthez (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal)

où en sommes nous ?

- **2022** L'élaboration du PLUI est votée en conseil communautaire, suite à une réflexion lancée dès 2020.
- **2023** Les études et la concertation débutent : diagnostic du territoire, projet d'aménagement et de développement durables.
- **2024** Les outils opérationnels se définissent : un zonage du territoire (zones naturelles, agricoles, urbaines, à urbaniser...) et un règlement d'urbanisme pensé pour chaque type de zone. L'étape 1 de la concertation publique est clôturée le 22 octobre.
- **2025** Le projet arrêté, prévu pour être voté le 20 janvier, est soumis à une grande consultation publique administrative. Une enquête publique aura notamment lieu avant son approbation finale. Référence obligatoire pour tout demande d'occupation du sol et permis de construire, le PLUI sera révisé au bout de dix ans et pourra être ajusté entre-temps si besoin.

Le permis de construire

Une demande de permis de construire est notamment obligatoire pour :

- toutes constructions nouvelles d'une surface de plancher ou d'emprise au sol supérieure à 20m²
- tous travaux sur une construction existante qui aurait pour effet de créer une surface de plancher ou une emprise au sol supérieure à 20m², hors zones urbaines, et à 40m², en zone urbaine.
- tous travaux sur une construction existante qui aurait pour effet la création d'une surface de plancher ou d'une emprise au sol comprise entre 20m² et 40 m², lorsque cela porte la surface ou l'emprise totale de la construction au-delà de 150m² pour les constructions autres qu'agricoles, 800m² pour les constructions agricoles, 2000m² pour les serres
- tous travaux ayant pour effet de modifier les structures porteuses ou la façade du bâtiment, lorsque ces travaux s'accompagnent d'un changement de destination

I – Présentation générale du syndicat



Coordonnées :

Salle René Camy - 3 route de Pau – 64360 TARSACQ

Tél. : 05 59 60 04 16

Courriel : contact@gave-baise.fr

Site internet : www.gave-baise.fr

Le Syndicat Mixte d'Eau et d'Assainissement GAVE & BAÏSE a été créé en 1953. Il s'agit d'un établissement public de coopération locale. Il dispose d'organes délibérants (le comité et le bureau) ainsi que d'un organe exécutif (le Président).

Le syndicat exerce la compétence eau potable (obligatoire) sur tout ou partie du territoire des 39 communes qui le constituent, la compétence assainissement non collectif (facultative) sur 28 communes et la compétence Assainissement collectif sur 15 communes (facultative).

Depuis 2013, la mission facultative de vidange des fosses septiques, fosses toutes eaux, microstations et bacs à graisse est proposée aux usagers du service qui le souhaitent. Une information individuelle a été adressée à tous les usagers du service. Les usagers intéressés ont signé individuellement avec le syndicat une convention qui fixe les conditions techniques, administratives et financières des prestations effectuées.

Cette mission facultative d'entretien, organisée et contrôlée par les agents du syndicat est assurée par des prestataires de service (PREBENDE Assainissement et ORTEC Service Industrie), titulaires d'un marché public de prestations de services attribué selon les règles du Code de la Commande Publique.

Tarif pour l'exercice 2025

N° PRIX	PRESTATION	TARIF
1	Vidange et nettoyage fosse septique ou fosse toutes eaux ou fosse d'accumulation ou décanteur de microstation jusqu'à 4 m ³ inclus.	208,00 €
2	Vidange et nettoyage fosse septique ou fosse toutes eaux ou fosse d'accumulation ou décanteur de microstation entre 4 m ³ et 8 m ³ inclus.	278,00€
3	Vidange et nettoyage fosse septique ou fosse toutes eaux ou fosse d'accumulation ou décanteur de microstation au-delà de 8 m ³ .	423,00€
4	Plus-value aux prix N°1 à 3 pour une durée d'intervention supplémentaire sur site (par tranche de 30 min).	53,00€
5	Forfait de déplacement sans prestation dû soit au refus de la personne présente soit au non-respect des conditions d'accessibilité des ouvrages par l'utilisateur.	53,00€

Mémento

- 04 mai : "La béarnaise" U.C.O
- 12 et 13 juillet : fête de Sauvelade
- 03 août 24ème : RALLYE T.T. ORTHEZ-BEARN
- 20 et 21 septembre : journée du patrimoine
- 11 novembre : commémoration et repas des anciens



Pour recevoir les informations de la commune en temps réel, rejoignez nous sur whatsapp
groupe : Infos SAUVELADE

**JOB
D'ÉTÉ**

Emploi d'été CCLO

Comme tous les ans, la communauté de communes de Lacq-Orthez accueille en emplois d'été des jeunes lycéens et étudiants à partir de 16 ans et domiciliés sur le territoire. Ils sont recrutés sur une période de quinze jours, en juillet et en août, dans les services administratifs et techniques. Ils peuvent bénéficier de cet emploi qu'une seule fois.

Cette année, les quatre quinzaines sont réparties de la manière suivante :

- Du lundi 7 au dimanche 20 juillet 2025
- Du lundi 21 juillet au dimanche 3 août 2025
- Du lundi 4 au dimanche 17 août 2025
- Du lundi 18 au dimanche 31 août 2025

Pour postuler, une candidature doit être adressée au Président de la CCLO (par voie postale ou électronique), avant le 28 février 2025, date butoir, le cachet de la poste faisant foi.

Un tirage au sort, public et en présence du Vice-président délégué aux ressources humaines, désignera ultérieurement les jeunes emplois d'été parmi toutes les candidatures recevables.

location de la salle des fêtes



Si vous désirez réserver la salle des fêtes, vous pouvez trouver tous les renseignements (tarif, disponibilité, convention) sur sauvelade.fr